Bulletin
Municipal
d'Informations

Infos Briis-sous-Forges

N° 82 • octobre 2014

la rentrée scolaire 2014

BRIIS AIME LE TOUR DE FRANCE p.2

BRIIS L'ÉTÉ p.4

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE p.7

QUEL FUTUR POUR NOS COMMUNES ? p.12

tour de france

27 juillet, la 101e édition du Tour de France 2014 a traversé notre village pour son ultime étape avant l'arrivée.

Briis-sous-Forges aime **le Tour de France**

Certains se rappellent de son dernier passage en 2007, nombreux sont ceux qui se souviendront de l'édition 2014.

Dès le vendredi soir, quelques camping-cars s'installaient sur le parking du bois de la Garenne. L'après-midi les organisateurs du tour déposaient des bottes de paille en protection des endroits dangereux pour les coureurs et affichaient la signalétique du tracé.

Tout s'est accéléré dès le dimanche matin, sous un soleil radieux : sécurisation des rues, aucune voiture garée sur le bitume du tracé, et surtout des centaines de spectateurs venus de partout et parfois de très loin, qui découvraient notre village, nos commerçants.

Pique-nique géant et ambiance bon enfant, notre village s'est au fil de la journée étoffé de quelques milliers de personnes.

Un record d'affluence, notamment dans la côte de Briis classée en quatrième catégorie, chacun cherchant le meilleur endroit pour profiter au mieux de la traversée des coureurs.

Toujours aussi énergique et imaginative, la tant attendue caravane publicitaire a traversé le village en début d'après-midi et lancé à la volée des centaines de gadgets, casquettes et bonbons pour le bonheur de tous.

Et enfin, sous les encouragements, les applaudissements, les drapeaux, le peloton des coureurs a traversé Briis en quelques minutes, tous souriaient… même en haut de la côte de Briis.

Les deux finalistes français Jean-Christophe Péraud et Thibaut Pinot ont été particulièrement remarqués, bien entendu.

Une bien belle édition 2014 !

Le passage du Tour de France au creux de l'été est une chance. Son tracé est revu chaque année, espérons que notre village sera à nouveau choisi dans les prochaines années…

Karine Sanchez

Maire adjointe
chargée de la vie locale et associative

Comme quelque 4,5 millions de téléspectateurs, étiez-vous devant votre écran de télévision pendant le passage du tour à Briis ?

Au travers de sa retransmission de grande qualité sur les chaînes publiques, le Tour de France fait voyager les téléspectateurs, de l'Angleterre aux Champs Élysées cette année.

Une occasion immanquable de voir notre village mis à l'honneur.

Quelques idées ont fusé au sein d'un groupe de bénévoles réunis pour l'occasion, un blason géant sur la place de la libération ? Un rond-point décoré aux couleurs briissoises ? Cela sera un visuel géant sur le terrain stabilisé du stade.

L'hélicoptère l'a repéré et le journaliste a notamment souligné la particularité des deux "i" de Briis, puis d'un bâtiment important du patrimoine briissois : la tour d'Anne Boleyn, dernier vestige d'un château médiéval.

Refuser le détricotage **de l'action communale**

J'ai participé il y a quelques jours au Congrès des Intercommunalités de France où je représentais la Communauté de Communes du Pays de Limours.

*On y a beaucoup parlé des réformes territoriales en cours et à venir : de la diminution par deux du nombre de Régions, du projet de suppression des Départements, de la création des Métropoles et notamment de celle du Grand Paris, ou encore de la montée en puissance des Intercommunalités.**

Un point fait débat. C'est l'évolution présentée comme inéluctable de l'effacement des "communes" au profit des "intercommunalités". Les lois successives depuis 2010, incitent en effet les intercommunalités à absorber de plus en plus de compétences exercées aujourd'hui par les communes. Ce détricotage systématique qui vide progressivement les communes du sens même de leur action n'est pas une bonne chose.*

*Je suis pour ma part très attaché aux services publics locaux et à la démocratie de proximité. L'action publique communale est celle qui se développe au plus près des besoins des habitants et celle dans laquelle tous les citoyens peuvent le plus facilement intervenir.** Ce sentiment est d'ailleurs très largement partagé par nos concitoyens.*

C'est pourquoi je suis fermement opposé à toute atteinte au rôle fondamental joué par l'échelon communal dans l'architecture de notre République. Les populations, les services publics locaux et la démocratie auraient tout à y perdre et les finances publiques rien à y gagner.

Le Président de la République lui-même, avait déclaré à l'occasion des États Généraux de la démocratie locale organisés par le Sénat en 2012 : "Des arguments en terme d'économies sont souvent avancés pour supprimer un échelon. Ils ne résistent pas à l'examen dès lors qu'il n'est pas question d'abolir les compétences que cette collectivité exerce. À part supprimer quelques dizaines d'élus, où est l'économie ? Quant à la simplification espérée, elle aboutirait à l'éloignement le plus souvent de nos concitoyens par rapport aux décisions prises sans effet sur l'efficacité même du service rendu." Je partage cet avis.

En revanche je suis pour ma part favorable à un judicieux partage des compétences entre les communes et les intercommunalités afin d'éviter des doublons et des surcoûts préjudiciables. La Commune doit répondre, à mon sens, aux besoins sociaux, éducatifs, culturels et environnementaux de proximité. Les Intercommunalités quant à elles doivent permettre de faire à plusieurs ce que chaque commune ne peut réaliser seule. Ces intercommunalités doivent avoir pour mission de développer des politiques structurantes dans des bassins de vie cohérents, comme le développement économique, les transports, le logement ou encore la gestion des rivières ou des déchets. Dans ces domaines, le périmètre des communes n'est pas la bonne échelle et il est préférable de développer des coopérations intercommunales adaptées. Cette coopération n'a de sens que si elle s'appuie sur la vitalité des communes et si elle respecte les prérogatives communales.

Les enjeux autour de cette réforme territoriale sont donc d'une extrême importance car ils touchent à la vie de chacun d'entre nous. Il est donc essentiel que les citoyens participent à ce débat quelles que soient leurs opinions. C'est ce que je vous inviterai à faire dans les semaines et les mois à venir. Je sais que vous serez nombreux à vouloir donner votre avis.

* Voir article page 12
** Voir les comités participatifs page 19

Bernard VERA
Maire de Briis-sous-Forges

enfance et jeunesse

Si pendant l'été la vie de notre commune se ralentit, les Briissois se faisant plus rares dans la ville, de nombreuses familles restent à Briis sur tout ou partie des mois de juillet et d'août et apprécient les dispositifs mis à leur disposition par la Municipalité pour que leurs enfants y passent aussi de belles vacances.

Briis en période estivale

Premières grandes vacances dans la Maison des enfants

L'équipe du Centre de loisirs communal leur a concocté et offert un bon programme d'activités pour que tous profitent au maximum de cette période tout en élargissant leurs centres d'intérêt. Il y en a eu pour tous les goûts et tous les âges ! Avec des thématiques imaginaires et lointaines autour de Stars Wars, de Tahiti, de Walt Disney et de Ford Boyard, des découvertes de notre environnement proche et solidaire chez les pompiers et aussi de belles journées sportives et récréatives. Parmi les sorties proposées, les enfants se souviendront notamment de leur visite au Musée de l'air et de l'espace, de la journée aux étangs de Hollande ou au Parc de Robinson, de leurs expériences au mini-golf ou au château de Fontenay-lès-Briis. Pour clore la saison estivale, ils ont été réunis dans la salle communale pour un spectacle vivant intitulé "Les clés mystérieuses".

209 enfants (97 d'âge d'école maternelle et 112 d'école élémentaire) ont été accueillis régulièrement dans nos centres de loisirs maternelle et élémentaire, sur 909 jours en juillet et 592 jours en août.

Cet été les enfants inscrits au Centre de Loisirs ont pu visiter le Musée de l'air et de l'espace et aller à la Base de loisirs de Draveil.

Dans cette superbe Maison des Enfants bien adaptée aux besoins de chaque classe d'âge, nos joyeuses équipes et leurs animateurs ont apprécié de vivre au milieu des bois et d'y partager jeux, rires et moments de repos. Bien sûr, tous auraient préféré que le soleil soit plus généreux mais c'est une autre histoire ! Pourrait-il être commandé pour les prochaines vacances scolaires ?

L'été du jardin public

Depuis le début août, le jardin municipal du 19 rue Patton a ouvert ses portes au public qui a ainsi pu découvrir notre "jardin médiéval" en plein centre-ville.

L'équipe des "presque" botanistes bénévoles s'est relayée en juillet et août pour entretenir les plantations potagères et florales effectuées fin mai dans les jardinières et pour surveiller les arbres fruitiers qui bordent les murs. Sans une telle vigilance, graines et plants n'auraient pu prospérer comme ils l'ont fait et permettant même quelques premières et timides récoltes de salades, d'aubergines…

Les Briissois qui le désirent peuvent désormais flâner entre les allées du jardin ou s'installer sur un banc pour profiter des végétaux qui le composent puis continuer leur promenade dans la deuxième partie plus sauvage et boisée.

Maison des Jeunes, été 2014

Les vacances ont débuté le 7 juillet, et l'équipe de la MJC en a profité pour emmener une cinquantaine de jeunes au Parc Astérix: l'occasion de bien s'amuser sous le soleil, mais aussi de présenter toutes les animations prévues au mois de juillet et fin août.

Ils ont été une vingtaine chaque jour à profiter du beau temps du mois de juillet et des activités estivales telles que base de loisirs ou étangs de Hollande.

Le 12 juillet, 12 jeunes sont partis au festival de jeux de Parthenay pour un séjour sous un soleil de plomb, ponctué de jeux, de rires et d'un concours : le déjeuner presque parfait… On félicitera tous les participants qui ont bien joué le jeu, et grâce à qui tout le monde a pu très bien manger pendant une semaine.

Le mois de juillet s'est terminé avec un peu moins de soleil et un peu moins de jeunes, partis aux 4 coins de France et un peu plus loin pour certains.

Fin août, le mauvais temps n'a pas empêché les jeunes de revenir en nombre profiter de la réouverture de la structure avec des sorties comme le karting, le restaurant chinois ou le cinéma.

En résumé, les jeunes de notre commune ont connu un été formidable… comme les précédents depuis qu'existe la Maison des Jeunes. Mais il est déjà bien temps de préparer les vacances de la Toussaint avec son lot d'activités à faire peur même aux plus grands (si, si !) et en particulier le mardi 28 octobre, où seuls les plus courageux pourront se risquer à visiter le légendaire Manoir de Paris…

Claudine Chappe

Un barbecue entre jeunes comme beaucoup ont pu avoir lieu cet été.

rentrée scolaire

Ce mardi 2 septembre avait des airs de vacances qui n'en finissent pas. Le soleil était de la partie et les enfants, que ce soit devant le portail de l'école maternelle ou élémentaire, avaient l'air heureux de se retrouver, comme chaque année.

Une rentrée des classes, en douceur, mais pas tout à fait comme les autres

En maternelle, les 148 enfants allaient faire la connaissance de deux nouveaux enseignants, M. Ridolfo et Mme Vantalon à qui nous souhaitons la bienvenue à Briis. Par la même occasion, nous souhaitons une bonne et riche retraite à Mme Maillard qui a quitté l'école après de nombreuses années d'exercice auprès des enfants de Briis.

Cette année, il est impossible de ne pas faire allusion à Catherine Cheneau. Pour la première fois depuis plus de 20 ans le visage rassurant et bienveillant de Catherine, ATSEM, n'était pas là pour accueillir les enfants et en particulier les plus petits, eux qui découvrent ce nouveau monde qu'est l'école. Nous en profitons pour lui souhaiter une bonne retraite bien méritée.

Mais cette rentrée était malgré tout un peu particulière.

Tout d'abord c'était la rentrée de l'application de la réforme des rythmes scolaires avec son lot de nouveautés : l'école le mercredi matin, l'introduction des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) sur le temps de la pause méridienne qui dure maintenant 2h15 et ce, avec des horaires d'école inchangés 9h-16h30. Un article spécifique fera le point sur le sujet dans un prochain bulletin.

M. Vera, Maire et M. Dassa Maire adjoint à la vie scolaire rendent visite à la classe de M. Ridolfo.

Par ailleurs, c'est une rentrée où, si les enfants semblaient sereins, un brin d'amertume régnait à l'école élémentaire. En effet, l'école élémentaire de Briis sous Forges s'est vue privée de sa dixième classe quelques jours avant le début des vacances. Les 239 élèves sont donc répartis dans 9 classes pour 4 élèves de moins que le seuil de maintien. Mais sachez que s'il suffit d'un en moins pour fermer une classe, il faudra atteindre 248 élèves, pour retrouver notre classe, affaire à suivre. Du coup, les classes sont plus chargées : 27 élèves par classe en moyenne au lieu de 23 l'année dernière avec certaines classes atteignant les 30 élèves.

Comment garantir un accès identique pour tous les enfants à un enseignement de qualité si les classes ferment et que le nombre d'élèves par classe augmente ? Nous devons rester vigilants.

Enfin, nous souhaitons une bonne année scolaire à tous les élèves de la commune ainsi qu'à leurs parents en redisant que l'équipe municipale portera une attention toute particulière à l'amélioration des conditions d'accueil de nos enfants dans les écoles de notre commune.

Emmanuel Dassa

Maire adjoint chargé de la vie scolaire

patrimoine

Le 20 septembre dernier à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine a été inauguré le Parcours du Patrimoine Briissois.

Parcourir notre histoire

Une balade de 2,5 km qui nous a menés de station en station à la recherche de douze points patrimoniaux du village. Il y a bien sûr, l'église et le donjon, qui sont les éléments les plus connus, mais aussi une maison de la Renaissance ou encore un puits ou un lavoir, révélateurs de modes de vie qui ont marqué l'histoire du village. Ce parcours comporte également des édifices récents, comme la médiathèque, qui sont des traces architecturales contemporaines, et qui expriment également des modes de vie d'aujourd'hui.

«Nous conjuguons les actions pour la mise en valeur du patrimoine, la propreté et le fleurissement du village, la rénovation des rues, l'aménagement des espaces publics et des liaisons piétonnes, ou encore la création de jardins publics et de lieux paysagers de promenade.» a assuré Bernard Vera lors de son allocution. *«Cette démarche qui associe étroitement les élus, l'ensemble des services communaux, les commerces, les associations et bien entendu les habitants volontaires, est gage de cohérence et d'efficacité. Ce parcours du patrimoine s'inscrit dans les efforts patients et conjugués de tout un village pour faire de Briis un village accueillant et ouvert au visiteur, un village attaché à son environnement de qualité.»*

À cette occasion, les maquettes de quatre édifices municipaux ont été présentées et des coffrets ont été offerts aux participants. Il s'agit de maquettes au 1/100e de l'église, du donjon, de la mairie et de la médiathèque*.

Les différentes pauses dans la balade ont été ponctuées par des récits, des anecdotes, des rappels historiques et les savoureuses histoires des conteuses de la MJC.

Les douze éléments sélectionnés témoignent des évolutions qu'a connues notre village et rappellent les modes de vie des habitants à différentes époques. Ce patrimoine mis ainsi en valeur est une autre façon d'aborder l'histoire et devient une opportunité pour chaque Briissois de rendre vivant le passé de Briis.

** ces coffrets sont en vente à la mairie.*

Merci à Jean Pierre Tsalpatouros, aux membres du groupe municipal Patrimoine et à l'Association des "Amis du Vieux Briis" qui ont œuvré pour rassembler toutes les informations et anecdotes qui jalonnent ce circuit.

forum

Avec 45 associations représentées, le forum reste le lieu privilégié pour découvrir, s'informer ou renouveler ses adhésions à toute activité qu'elle soit culturelle, musicale, sportive, solidaire ou citoyenne.

Le forum ou le dynamisme des associations

Pour ces associations, il est le moment clef du début de saison permettant les rencontres et les échanges.

Pour les visiteurs, il est le moment et le moyen de faire connaissance avec les bénévoles et encadrants qui animent la ville.

Nombreux ont été les habitants de Briis et des alentours, toutes générations confondues, à pousser les portes du gymnase aménagé pour l'occasion.

Pour beaucoup Forum des associations rime avec inscription.

La présence de l'opération "Coup de pouce" sur place permettait à chacun de faire calculer le montant du chèque en soutien aux activités des enfants et jeunes Briissois.

"En une heure nos deux enfants et nous-mêmes sommes inscrits à toutes nos activités" ou bien *"je viens d'emménager à Briis et suis surpris de voir autant d'associations et un tel choix !"* sont autant de phrases significatives du succès de cette belle journée.

Celle-ci s'est poursuivie en soirée avec le repas des bénévoles organisé par la municipalité.

Toute l'année et sans relâche, les bénévoles participent à l'organisation d'événements, de manifestations qui permettent le bien vivre ensemble à Briis et le dynamisme de la commune.

Il en est de même pour tous les encadrants du tissu associatif.

Enfin, à la tombée de la nuit, le meilleur moyen de continuer cette belle fête était de partager avec tous les Briissois le feu d'artifice tiré au stade, bouquet final d'une belle journée.

Bouche bée et yeux écarquillés, les fusées nous ont émerveillés par leur diversité de couleurs et de formes engendrant émotion et enchantement à chaque explosion.

Nous vous remercions d'avoir été si nombreux en ce si beau moment et souhaitons une très bonne saison 2014-2015 à tous et toutes.

Valérie Vervisch

Conseillère municipale chargée de la Vie locale et associative

publicité

parc d'activités

Le Conseil municipal vient de lancer la première tranche d'un parc d'activités artisanales et de commerces proche de la gare autoroutière.

Un projet forgé dans la concertation

Cette première tranche concerne la partie "commerces" et consiste à implanter un magasin "Simply Market" (Groupe Auchan) d'une surface de vente de 2 470 m², (équivalant au Carrefour de Limours) avec une station essence équipée d'une borne électrique, un restaurant et une activité complémentaire qui reste à définir.

C'est en 2004 que ce projet a été présenté pour la première fois en réunion publique aux Briissois. Puis il a été confirmé au cours de la concertation relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme en 2007. Rappelons que la pétition en faveur de cet équipement a recueilli le soutien de plus de 1 200 habitants. Enfin, ce projet a été très majoritairement approuvé par les Briissois au cours des élections municipales de 2008 et de 2014 où il figurait parmi les dix projets phares du programme d'actions municipales : *"La réalisation d'un parc d'activités artisanales et de commerces de cinq hectares, source d'emplois de proximité, de services aux habitants et de ressources nouvelles".*

Une réponse aux besoins

La réalisation de ce projet répondra à trois types de besoins.

Besoin d'emplois. Ce sont 35 à 40 emplois qui seront créés. L'enseigne s'engage à privilégier l'emploi de proximité en travaillant avec le service emploi de la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) pour le recrutement de son personnel. Les contrats seront des CDI à temps complet et les temps partiels seront seulement sur demande des personnels.

Besoin de services de proximité. Les Briissois souhaitent bénéficier des moyens de vivre là où ils ont décidé de s'installer. Si l'on compare la densité commerciale du département de l'Essonne avec celle du territoire d'implantation de ce futur équipement, on constate un très sérieux déficit. En effet, il n'existe aucun supermarché dans la première zone de chalandise incluant *"Briis, Forges, Fontenay, Courson, Vaugrigneuse, Saint-Maurice, Janvry"*, re-

parc d'activités

présentant une population de 13 220 habitants. Il faut faire au minimum 12 km aller et retour pour se rendre au supermarché le plus proche ou à une station essence discount. De plus, avec l'offre de Simply Market, enseigne non présente dans le Pays de Limours, le projet présente un avantage concurrentiel non négligeable pour les consommateurs.

Besoin de ressources nouvelles. Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Limours arrêté en 2012 souligne la forte évasion de la consommation de notre territoire au profit notamment du pôle commercial des Ulis. Cette évasion commerciale se fait au détriment de la création de richesses sur notre propre territoire. Le développement économique en général et l'implantation de cet équipement en particulier vont permettre des recettes nouvelles pour la CCPL et pour la commune. À l'heure où nos collectivités doivent faire face aux besoins croissants des populations alors même que les dotations de l'État et les subventions se réduisent fortement, le développement économique est la seule voie alternative à l'augmentation des impôts locaux.

Nos commerces seront préservés

Afin de garantir la non-concurrence directe avec les commerces du centre-ville, l'équipement ne comportera pas de galerie marchande. Il n'y aura donc ni coiffeur, ni cordonnier, ni fleuriste, ni pharmacie, ni commerces de bouche…

De surcroît, l'enseigne propose de développer une synergie avec les commerces existants afin que le dynamisme apporté par ce magasin bénéficie à tous. Il ne fait aucun doute que la limitation de l'évasion de la consommation et la fixation des achats sur la commune vont bénéficier aux commerces de proximité. Ce sera une chance pour nos commerces de pouvoir capter une nouvelle clientèle extérieure au village désireuse de compléter ses achats en se rendant au tabac-presse, à la pharmacie, au café, à la Poste, à la banque, mais aussi à la boulangerie ou chez le boucher, dont les produits sont d'excellente qualité.

Un emplacement judicieux

Avec l'implantation de cet équipement sur un site jouxtant la gare autoroutière, le projet s'inscrit pleinement dans les orientations du Schéma Directeur de la Région Île-de-France - SDRIF 2030 - qui préconise de garantir l'accès à une offre commerciale de proximité dans des lieux de transit des populations directement liés à une infrastructure de transport. En 2013, ce sont 320 000 voyageurs qui ont transité par la gare autoroutière. En outre, avec la présence de la déviation "Est-Ouest" de Briis, les usagers qui viendront de Forges, de Limours ou de Fontenay, emprunteront la déviation sans pénétrer dans la commune. Ceux qui viendront de Vaugrineuse, de Courson ou de Saint-Maurice resteront au sud de l'autoroute. Seuls, les usagers qui souhaiteront compléter leurs courses par des achats en centre-ville, pénètreront dans l'espace urbain de Briis. Mais qui pourrait s'en plaindre ?

Une excellente intégration environnementale

L'intégration urbanistique et paysagère de l'équipement dans son environnement a été particulièrement soignée, avec un vrai parti pris architectural et le choix de matériaux nobles comme le verre, la terre cuite ou le bois, mais également avec une importante végétalisation du site. L'exploitation de l'équipement s'inscrit dans la logique de développement durable : bâtiment avec une excellente inertie thermique, toiture végétalisée, récupération des énergies caloriques, éclairage en basse consommation, chauffe-eau solaires… Enfin, le renforcement du réseau cyclo pédestre existant avec notamment la création de liaisons douces vers Vaugrigneuse ou Courson offrira une possibilité de déplacement non-polluant.

Ce très beau projet, très attendu par une très large majorité de Briissois et d'habitants des communes voisines, verra le jour au début de l'année 2016.

réforme

Afin de mieux répondre aux attentes des habitants, les communes ont, depuis longtemps, trouvé dans les diverses formes de l'intercommunalité un moyen efficace d'agir en commun. Il s'agissait, alors, de démarches volontaires. Mais depuis quelques années, la notion d'intercommunalité se modifie sous la pression de l'État qui, de plus en plus, impose aux communes de se regrouper.

L'intercommunalité : **quel futur pour les communes ?**

La coopération entre communes prend des formes différentes : syndicats intercommunaux, communautés de communes… Chaque structure peut avoir un but spécifique (collecte des ordures ménagères, gestion de l'eau) ou des compétences élargies et multiples : c'est le cas de la Communauté de Communes du Pays de Limours.

Il y a encore quelques années, les communes s'associaient librement pour exercer, ensemble, des compétences librement définies.

Depuis la loi du 16/12/2010, le regroupement des communes se fait principalement sur la base d'un Schéma de Coopération Intercommunale proposé par le Préfet et sur lequel les communes sont appelées à donner un avis.

Suite à cette première réforme, la carte inter-

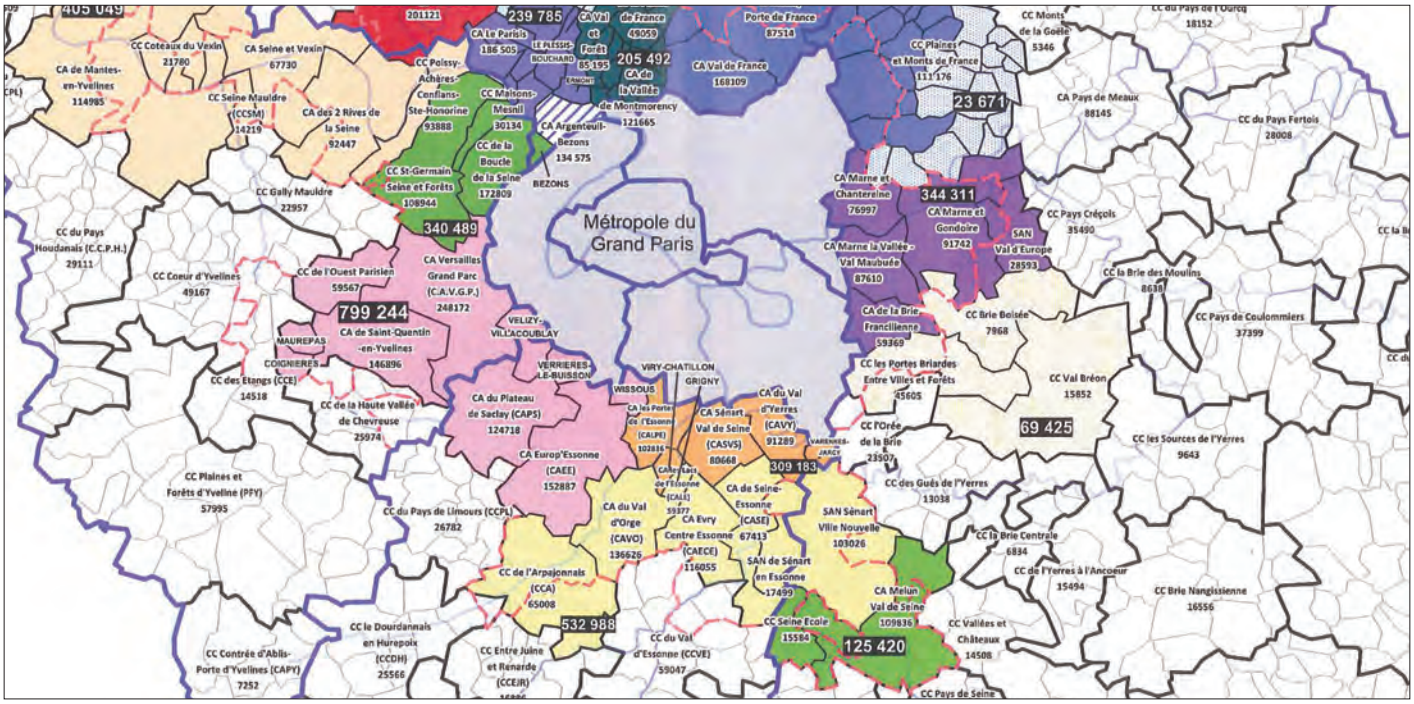

Le projet de schéma régional de coopération intercommunale au 28 août 2014.

réforme

Le siège de la CCPL se situe rue Fontaine de Ville à Briis-sous-Forges.

communale a été achevée et toutes les communes dites "orphelines" ont été intégrées dans des Communautés de communes ou des Communautés d'agglomérations.

Depuis, la nouvelle règle électorale a profondément modifié la représentation des communes : ce sont les électeurs eux-mêmes qui ont désigné, en mars dernier, directement, leurs représentants.

Une nouvelle étape se met en place

Après cette première modification, une seconde est aujourd'hui en cours, liée à la loi qui constitue les métropoles et notamment celle du Grand Paris.

À l'horizon du 1er janvier 2016, les communes du nord du département appartenant au périmètre de l'aire urbaine de Paris, vont devoir se regrouper en communautés d'agglomérations, d'au moins 200 000 habitants et pouvant dépasser les limites du département. Selon le premier projet diffusé par le préfet de la région Île-de-France, aux portes de la CCPL seraient créées, au Nord, une communauté regroupant près de 800 000 habitants et, à l'Est, une autre de plus de 500 000.

D'importantes questions se posent

Certains considèrent que nous ne sommes pas concernés par cette réforme, car les communes de la CCPL n'appartenant pas à l'aire urbaine de Paris, il n'en découle aucune obligation pour nous. Rien n'est moins sûr car de graves et importantes questions se posent.

Avec la création de ces grandes intercommunalités, n'y a-t-il pas le risque de créer des intercommunalités à deux vitesses, avec une aggravation des inégalités territoriales ? D'un côté, il y aurait inévitablement des intercommunalités importantes et riches, adossées à des pôles de compétitivité comme le Plateau de Saclay ou le pôle d'Orly et siphonnant l'essentiel des financements publics pour leurs aménagements, leurs transports, et de l'autre, des intercommunalités plus ou moins en zone de relégation, peu productrices de richesses, aux réseaux de transports et aux services publics peu développés ?

Et cette autre question, tout aussi importante : avec la montée en puissance de ces grandes intercommunalités aux compétences élargies, ne va-t-on pas vers l'effacement des communes ?

Une telle perspective couplée à la disparition des départements au profit des Régions serait fortement dommageable à la vie démocratique de notre pays. Les lieux de décision s'éloigneraient des concitoyens au profit de fonctionnements de plus en plus technocratiques.

Enfin, cette tendance au gigantisme procède à notre sens, d'une logique de compétition entre les territoires, alors qu'il serait préférable d'encourager les intercommunalités au dialogue et à la coopération entre territoires voisins, afin de co-élaborer des projets communs et partagés.

Dans les semaines et les mois à venir, la municipalité ne ménagera aucun effort pour développer le débat citoyen à la hauteur de ces enjeux décisifs pour notre avenir.

Michel Massiou

Conseiller municipal
chargé du Cadre de vie

Réunion publique

Samedi 15 novembre à 10h30
Salle du Conseil municipal

exposition

1914-18, il y a un siècle : L'exposition des Amis du Vieux Briis nous donne rendez-vous avec la grande histoire sur fond de petites histoires et d'objets connus et méconnus.

Exposition, le centenaire de la guerre de 14-18

L'anniversaire de la fin de la Grande Guerre est chaque année dans notre commune, l'occasion d'un grand et beau moment de réflexion et d'émotion intergénérationnelle autour du carré militaire et du monument aux morts.

Mais, à année exceptionnelle, événement inhabituel ! Pour marquer le début du centenaire de ce terrible conflit mondial, l'association des Amis du Vieux Briis s'est associée au grand élan national de remue mémoire pour nous proposer une exposition historique unique dans la salle communale. Elle retracera les 4 années vécues par les hommes au front, dans les tranchées, dans les airs, les hôpitaux mais aussi vécues à l'arrière par les femmes et les enfants dans les villes et les campagnes.

Les fourmis citoyennes passionnées d'histoire, conduites par Jean-Pierre Demanez et Claude Poline ont travaillé depuis plus d'une année. Elles ont sollicité des prêts de documents et d'objets auprès de nombreux partenaires hors de nos murs comme l'Office National des Anciens Combattants (ONAC), le musée du Professeur Chabrol, le musée de la Grande Guerre de Meaux, le petit musée de la Ligne Maginot (à Neuilly-sur-Barangeon dans le Cher), ceux de Lille et de la Somme, les archives départementales de Chamarande, La Croix-Rouge et aussi auprès d'amis de Saint-Chéron.

Elles ont aussi consulté les archives de l'hôpital de Bligny qui a accueilli 4 412 soldats blessés ou gazés dont 512 y sont décédés sur cette période.

Enfin, parce que beaucoup d'entre nous comptent encore dans leur histoire familiale un père, grand-père, arrière-grand-père ou oncle qui a été envoyé au front et dont ils ont entendu les récits ou lu quelques lettres, documents, objets, journaux d'époque ont été méticuleusement collectés auprès des habitants de Briis. Photos, cartes postales, lettres ont été numérisées pour être archivées avant d'être rendues à leurs propriétaires.

Maintenant que tous ceux qui ont vécu ces années tragiques nous ont quittés, il n'a pas été tâche facile de retrouver des informations fiables. Avec persévérance, il a fallu croiser, identifier et organiser les données pour restituer à la collectivité l'état de ces recherches et permettre d'imaginer la vie quotidienne locale dans ces temps de guerre et au-delà, de mieux comprendre comment cette épreuve a concerné et engagé l'ensemble du pays.

Avec un tel retour en arrière d'un siècle sur le monde d'hier, Histoire(s) et Mémoire(s) devraient aider les hommes d'aujourd'hui à comprendre et construire le présent et l'avenir et les guider sur le chemin de la paix et de la fraternité.

Claudine Chappe

La veillée commémorative du 10 novembre prendra cette année un relief particulier en raison de la célébration du 100e anniversaire du début de la grande guerre.
Rendez-vous à 18h30
Place de la Libération

ça s'est passé

La médaille de la ville pour Coralie

En fait, Coralie Labidoire, grande habituée des médailles sportives, s'est vue remettre par Monsieur le Maire, la médaille de la Ville lors du gala de fin d'année scolaire de la GR. Cette jeune Briissoise a découvert la Gymnastique rythmique à l'âge de 6 ans et la pratique dans le club local depuis la création de celui-ci.

De 1995, à 2010, elle collectionne les titres et/ou places dans les championnats de France collectifs et individuels de ses catégories successives. Au-delà de ce parcours, elle est devenue très jeune entraîneur bénévole et détient aujourd'hui un diplôme de juge national. Notre commune a de bonnes raisons de saluer son engagement sportif et associatif.

Des jeudis très créatifs à la résidence Boissière

Quinze résidentes se sont retrouvées pour une nouvelle activité en septembre, à l'initiative de la Municipalité et du Directeur de cette maison. Les animatrices bénévoles, Josette, Josiane et Christine sont arrivées avec de grands sacs pleins de trésors, divers matériaux de récupération collectés ici et là et leur ont proposé de les transformer en objets décoratifs. Cette fois, des petits chapeaux, puis des mangeoires pour les oiseaux sont nés de leurs mains. Les rendez-vous sont déjà pris pour octobre, novembre… et les thématiques bien ébauchées. Alors avis aux amateurs, les ateliers sont ouverts aux extérieurs !

Un été ciné à la Médiathèque

En juillet et pour la première fois, la médiathèque a proposé la projection de films tous publics : "Les enfants loups" le 10 juillet et "Moonrise kingdom" le 29.

Cette projection de DVD issus du fond de la médiathèque avait pour objectif de faire découvrir des coups de cœur à ceux qui n'étaient pas partis en vacances.

Malgré la chaleur et la timide affluence ce fut un moment convivial d'où enfants, parents et aînés sont repartis avec le sourire !

La biodiversité s'expose

Riche en photographies et en couleurs, cette exposition proposait d'en apprendre plus sur les milieux naturels, les espèces, l'évolution, la protection de l'environnement, etc. Les panneaux proposés étaient accompagnés d'un décor naturel à base de lierre et d'une sélection de documentaires, albums et romans de la médiathèque sur le sujet.

Un temps fort a été marqué le samedi 4 octobre : un apiculteur local est venu donner aux petits et grands de nombreuses explications sur le fonctionnement d'une ruche, la vie des abeilles, la récolte du miel… Avec dégustation de différents miels à la clé !

travaux

Revêtement de la rue Boissière

À l'occasion du passage du Tour de France à Briis-sous-Forges, le Conseil général de l'Essonne a réhabilité la couche de roulement de la rue Boissière. À la demande la commune, la partie basse de la rue n'a pas été rénovée car la municipalité a le projet, dans le cadre d'un nouveau contrat territorial qui sera signé prochainement, de procéder à l'enfouissement des réseaux dans cette rue. En effet, il n'était pas nécessaire, dans un souci d'économie, de rénover une voie qui va être prochainement ouverte pour faire cette opération. Concernant la partie de voirie entre le carrefour Saint-Croix/Gironde et le cimetière, les réseaux seront enfouis sous le trottoir.

Fleurissement du village

Comme chaque année, les services techniques municipaux ont fait preuve de beaucoup d'imagination pour mettre en valeur les différents massifs et jardinières aussi bien en centre bourg, qu'en entrée de village ou dans les hameaux.

C'est non seulement grâce à ce travail opiniâtre que la commune a obtenu sa seconde fleur mais c'est aussi grâce à de nombreux habitants qui fleurissent leur balcon ou leur jardin. En effet, nombreux sont ceux d'entre vous qui ont également procédé au fleurissement de leur maison et de leur jardin contribuant ainsi à l'embellissement de notre village.

Travaux dans les écoles et à la crèche parentale

Si les enfants étaient en vacances, ce n'était pas le cas des agents des services techniques qui ont profité du calme estival pour réaliser des travaux d'entretien dans les écoles.

Ils ont procédé à l'entretien courant dans les deux écoles et dans le restaurant scolaire : petits travaux de plomberie, d'électricité, réparations diverses et variées, nettoyage des vitres et des rideaux, entretien des espaces verts et des cours de récréation…

Les abords de la Maison des enfants ont été entièrement nettoyés et les anciennes installations qui séparaient l'école maternelle du site de la Maison des enfants ont été enlevées.

À la crèche parentale, les employés des services municipaux ont rénové entièrement le hall d'entrée et ont procédé à différents travaux d'entretien nécessaires au bon fonctionnement de la structure.

tribune libre

Briis est une commune de moins de 3 500 habitants. Elle n'est donc pas dans l'obligation d'ouvrir les colonnes du bulletin municipal à l'opposition. Toutefois, le Maire a proposé au Conseil municipal d'offrir cette possibilité afin de favoriser l'expression démocratique de chaque groupe en fonction de sa représentativité. Nous rappelons que cette tribune est libre et que les propos n'engagent que leurs auteurs (textes originaux, sans modification, ni correction).

Groupe "Ensemble pour vivre Briis Autrement"
Majorité municipale

Baisse massive
des dotations de l'État

La commune de Briis, comme toutes les collectivités locales, va subir dans les années à venir une baisse sans précédent des dotations de l'État, ce qui va réduire de manière importante notre capacité d'autofinancement et donc d'investissement. En effet, le plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, va entraîner une baisse importante des concours financiers de l'État auprès des collectivités locales, de 3,7 milliards d'euros par an.

Déjà, en 2014, la commune a vu sa Dotation globale de fonctionnement (DGF) amputée de plus de 22 000 € au titre de la contribution de Briis-sous-Forges au "redressement des comptes publics", alors même que la commune n'est en rien responsable des déficits publics de l'État. Comme toutes les communes, le budget de Briis est voté chaque année à l'équilibre et ne comporte pas de déficit.

À cette austérité budgétaire imposée que nous contestons vigoureusement, s'ajoute l'augmentation des dépenses de fonctionnement consécutives à la réforme des rythmes scolaires dont les compensations financières ne sont pas pérennes.

De plus, les financeurs traditionnels de la commune (Conseil général, Conseil régional, Agence de l'Eau Seine-Normandie et CAF) subissent eux aussi ces mêmes contraintes et réduisent leurs subventions.

Notre commune a traversé la crise financière,économique e sociale de ces six dernières années sans dégradation de la qualité des services publics locaux, grâce à une gestion attentive et rigoureuse de ses ressources locales.

Dans ce contexte très difficile pour les finances publiques, nous sommes déterminés à poursuivre cette politique maîtrisée sans faire supporter davantage le poids de la crise aux Briissoises et aux Briissois.

Nous avons pris l'engagement de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale et nous tiendrons cette promesse.

Pour mener à bien nos objectifs et donner à notre commune les moyens de sa réussite nous continuerons donc de faire appel à l'expérience et aux savoir-faire de notre équipe municipale ainsi qu'à la mutualisation de nos moyens communaux et intercommunaux.

Mais surtout nous voulons franchir une étape décisive dans la recherche de recettes nouvelles : miser sur un développement économique à l'échelle de la commune comme à l'échelle de la Communauté de Communes, en tant que facteur de création de richesses. La création d'un parc d'activités artisanales et de commerces à Briis avec notamment la venue d'un supermarché est à ce titre un enjeu décisif.

C'est donc dans la lucidité de ce constat de difficultés croissantes mais aussi dans un esprit de détermination et d'action que la majorité municipale poursuivra son engagement en faveur du développement de notre village pour le "bien vivre ensemble".

Jean Charles Champagnat

Groupe "Un nouveau souffle pour Briis"
Opposition municipale"

Un supermarché,
pour nous, c'est non !

Le 2 juin, la majorité du Conseil municipal menée par M.Vera a voté la vente de terrains agricoles à la société Simply Market sur la plaine du Coudray, pour y construire un supermarché de plus de 2000 m^2. Nous sommes opposés à ce projet considérant :

- Les lourdes conséquences pour le commerce du centre bourg : fermeture de commerces de proximité, destruction d'emplois, mise en concurrence inégale
- La saturation en équipements commerciaux : 18 supermarchés à - de 10 kms
- La défiguration irréversible de notre environnement et l'absence de garantie quant à la non-expansion future de cette zone
- La gestion des flux de circulations inhérents : l'engorgement du trafic sur notre secteur matin et soir est déjà une réalité, la situation n'en serait qu'aggravée

Nous regrettons qu'un tel projet soit décidé en conseil municipal de manière précipitée, sans consultation des habitants et des commerçants, sans information en amont des élus, sans réunion publique de présentation du projet.

Les élus d'un Nouveau Souffle ont avancé de nombreux arguments pour éviter cette réalisation mais M.le Maire n'en a entendu aucun. Nous nous sommes toujours engagés à être une force de propositions et de bon sens, si cette implantation était nécessaire aux Briissoises et aux Briissois, nous l'approuverions ; mais fidèles à nos convictions nous continuerons de la combattre et de dénoncer l'incohérence de ce projet.

compte-rendu succinct

Conseil municipal

Séance du 2 juin 2014

1. Constitution de la commission d'appel d'offres

Considérant que la population municipale de Briis-sous-Forges est de moins de 3 500, la commission d'appel d'offres doit être composée du Président/Maire et de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants. Le scrutin doit être un scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste.

Après élection, les membres sont : Président : M. Vera - Titulaires : M. Champagnat, M. Poline et M. Tsalpatouros - Suppléants : M. Massiou, Mme Alexandre et M. Pieprz

M. le Maire indique qu'il invitera l'opposition municipale à chaque réunion de la commission avec voix consultative.

2. Désignation des membres du CCAS

Compte tenu de la délibération n°05/04/14 du 7 avril 2014 et considérant qu'il convient de nommer deux nouveaux élus au Conseil d'Administration afin de compléter de manière paritaire l'exécutif du CCAS. Mme Louisa Risaliti et M. Christophe Pieprz sont nommés comme nouveaux membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

À l'unanimité (Pour : 23)

3. Autorisation donnée de vendre 3 lots chemin de la Garenne

Monsieur le Maire est autorisé à signer la vente des terrains situés chemin de la Garenne F-1928 lot A de 355 m² au prix de 135 000 €, F-1929 lot B de 365 m² au prix de 140 000 € et F-1930 lot C de 388 m² au prix de 140 000 €

À l'unanimité (Pour : 23)

4. Intention de reprise des imp. des mares Jombardes et de Chantereine à Frileuse

Approbation du principe de la cession gratuite des voiries, des réseaux divers et espaces verts des impasses des mares Jombardes et de Chantereine à Frileuse et de les classer dans le domaine public.

Monsieur le Maire est autorisé à saisir le Tribunal de grande instance pour la nomination d'un commissaire enquêteur et à signer tous les documents nécessaires à intervenir.

À l'unanimité (Pour : 23)

5. Acquisition Marnet parcelle F 73

Monsieur le Maire est autorisé à acquérir, la parcelle cadastrée F 73 d'une superficie de 1 436 m² à Briis appartenant à Mme Marnet en vue de préserver cet espace boisé classé ENS pour un montant de 3 600 €. Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document se rapportant à la présente délibération et à solliciter les subventions afférentes à cet achat auprès du Conseil général de l'Essonne.

À l'unanimité (Pour : 23)

6. Demande de subvention DETR 2014

Il est nécessaire de lutter contre la désertification médicale et cela passe par la mise en synergie des professions de santé dans des espaces adaptés. Monsieur le Maire est autorisé à solliciter auprès de Monsieur le Préfet de l'Essonne l'inscription du projet de réalisation d'une Maison de santé pluridisciplinaire à Briis-sous-Forges au bénéfice de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'exercice 2014.

À l'unanimité (Pour : 23)

7. Intention d'engagement partenarial 2013-2017 avec le Conseil général 91

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal les objectifs et les modalités de la nouvelle politique du contrat de partenariat avec les territoires essonniens, mise en place par le Conseil général de l'Essonne. La Municipalité affirme sa volonté d'engager une démarche de contractualisation avec le Département, et désigne Mme Karine Sanchez référente "Appel des 100" et M. Michel Massiou, référent "Développement durable".

À l'unanimité (Pour : 23)

8. Choix du mode de gestion pour l'exploitation et la distribution de l'eau

Monsieur le Maire fait un exposé sur le projet du SIAEP (Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de la région d'Angervilliers) auquel la Commune est adhérente. Ce projet doit conduire à modifier la gestion actuelle, Délégation de service public (DSP), en Régie à autonomie financière et à personnalité morale, se substituant au contrat d'affermage avec la Société Véolia, contrat actuellement en cours jusqu'au 18 août 2015. Ce changement est souhaité afin de mieux maîtriser le service de l'eau et d'en faire bénéficier les abonnés.

À la majorité (Pour : 20 - 3 Abstentions : Mme Hache, M. Nominé et M. Schoettl*)*

9. Promesse d'achat d'une propriété en centre ville

Érigée à la fin des années 1700 cette propriétet est située dans un parc arboré d'un hectare en centre-ville. Il convient de préserver durablement cet espace en plein cœur de village. Pour cela un accord à l'amiable a été trouvé permettant à la commune un achat sous la forme d'une vente à terme avec paiement sur une durée de 5 ans. Monsieur le Maire est autorisé à signer tous compromis de vente et actes authentiques sur cette propriété.

À l'unanimité (Pour : 23)

10. Vente des parcelles ZN 56 et ZN 57

La société SAS ZANI et la société MENCIA sont autorisées à déposer une demande d'autorisation d'exploitation commerciale auprès de la Commission départementale d'aménagement commercial de l'Essonne pour une demande de création d'un supermarché Simply Market sur le site de la Gare autoroutière à Briis. Le Maire est autorisé à signer pour toutes pièces nécessaires à la promesse et à la vente des parcelles cadastrées ZN 56 et 57 d'une superficie de 17 287 m² pour un montant de 1 479 000 €.

À la majorité (20 Pour - 3 Contre : Mme Hache, M. Nominé et M. Schoettl*)*

11. Tirage au sort Jury d'assise 2014

La Préfecture a fixé à trois le nombre de jurés d'assises pour Briis, ce qui porte à neuf le nombre de personnes tirées au sort. Personnes désignées dans l'ordre du tirage au sort : M. Peltier Bernard, M. Coppi Julien, M. Canut Félicien, Mme Payelle Virginie, Mme Risaliti Luisa, M. Cangelosi Francesco, M. Sénéchal Jean-François, M. Studer Patrick, Mme Brandt épouse Civalleri Catherine.

Comités **participatifs**

Conformément aux engagements pris dans le programme municipal 2014-2020, Bernard Vera a annoncé au dernier Conseil municipal la création de comités thématiques ouverts à tous et destinés à favoriser la participation du plus grand nombre de Briissois à la vie municipale.

Il s'agit des Comités participatifs suivant :

- **Comité participatif culture**
- **Comité participatif Enfance**
- **Comité participatif travaux et aménagement**
- **Comité participatif "enjeux des finances publiques"**
- **Comité participatif fêtes**

Un autre comité participatif est ouvert aux jeunes de 17 à 25 ans :

- **Comité participatif des Jeunes**

Enfin un comité participatif est ouvert aux aînés du village :

- **Comité participatif des aînés**

D'autre part des groupes de travail sont également ouverts à des personnalités qualifiées et aux Briissois intéressés :

- **Groupe Patrimoine**
- **Groupe suivi des rythmes scolaires**
- **Groupe Vie associative**
- **Groupe Santé**
- **Groupe Transports**
- **Groupe Commerces**
- **Groupe Régie Publique de l'eau**
- **Groupe Jardins**

Ces Comités et groupes de travail sont réservés aux habitants de la commune. Pour s'inscrire, adresser un courrier ou un mail à Monsieur le Maire.

Un peu de civisme vous aidera à faire accepter votre chien en ville. De plus en plus de nuisances relevant de la salubrité sont constatées sur les trottoirs.

Maître et chien les **bons réflexes**

Conseil du mois Infos Briis Conseil du mois

Maintenir le village propre est à la portée de tous. Les déjections canines laissées sur les trottoirs et pelouses constituent un problème d'hygiène publique dont il faut avoir conscience.

Une seule solution : ramasser les déjections.

Ce n'est pas compliqué, il suffit de prévoir un sachet plastique.

- enfilez ce sachet comme un gant,
- ramassez la déjection,
- retournez le sachet,
- faites un nœud,
- jetez le sachet dans une poubelle.

Il suffit de quelques secondes pour se faire apprécier !

Horaires de la **Médiathèque**

Mardi : de 16h30 à 19h
Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi et vendredi : de 16h30 à 18h
Samedi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Mairie de Briis-sous-Forges — Place de la Libération
91640 Briis-sous-Forges
Tél. 01 64 90 70 26 • Fax 01 64 90 79 65
accueil@mairie-de-briis-sous-forges.fr

Permanence des élus le week-end en cas d'urgence

Rappel du numéro : 06 08 58 80 94

Permanence de l'assistante sociale
Tous les vendredis matin. Prise de rendez-vous obligatoire avant le jeudi soir au 01 69 63 35 90.

Briis-sous-Forges

Marché de Noël

le 22 novembre de 10h à 19 h
le 23 novembre de 10h à 18h30
Place de la Libération

Bulletin municipal d'information n° 82
Directeur de la publication :
Bernard Vera.
Coordinatrice de rédaction :
Leila Oumrani
Ont participé à la réalisation de ce numéro :
Claudine Chappe,
Emmanuel Dassa,
Sophie De Sousa,
Annick Ledoux,
Danielle Marsin,
Michel Massiou,
Véronique Moty,
Colette Protin,
Karine Sanchez,
Inès Vera,
Valérie Vervisch
Photos et Maquette :
Service communication
de la Mairie de Briis-sous-Forges.
Impression et brochage :
TECHNIC IMPRIM
Impression sur papier labellisé PEFC issu de forêts gérées durablement.